

Si la plupart des économistes prévoient un boom économique en Afrique, les mesures pour la promotion des femmes ont déjà été enclenchées. Des femmes ont été promues alors que d'autres ont été maintenues à des postes amplement mérités.

Au sommet, on retrouve une femme, l'ex-épouse de Président de l'Afrique du Sud, Nkosazana Dlamini-Zuma, qui a été élue présidente de la Commission de l'Union africaine. Son élection n'a pas été chose facile mais elle y est parvenue cette année. Ce membre convaincu du Congrès National Africain, qui s'est forgée politiquement au cours de la lutte anti-apartheid et l'exil, est considérée à 63 ans comme la femme la plus influente d'Afrique du Sud. Gravissant les échelons au sein du parti, elle a partagé son temps entre le Royaume-Uni et l'Afrique australe, en œuvrant activement aux intérêts de son peuple. C'est au Swaziland où elle était pédiatre dans un hôpital qu'elle a rencontré Jacob Zuma. Elle est devenue sa troisième épouse en 1982 et ce, jusqu'en 1998, année de leur divorce.

Cette position d'épouse ou d'ex-femme d'un leader important ne l'a jamais empêchée de jouer un rôle politique de premier plan. Puisqu'en 1994 lors de son accession au pouvoir, Nelson Mandela, lui a confié le portefeuille de la Santé. Une nomination où elle a eu la tâche ardue de reconstituer un système de santé publique fondé au départ sur le principe de la ségrégation raciale.

Après cinq ans au ministère de la Santé, elle a passé dix autres années aux Affaires étrangères et trois au ministère de l'Intérieur. Partout où elle est passée, Nkosazana Dlamini-Zuma a laissé l'image d'une femme austère, sérieuse, efficace et parfois frondeuse. Cependant détrôner un Jean Ping à la tête de l'UA n'a pas été une tâche aisée mais elle a réussi. Avoir une femme à la tête de l'UA donne de l'espoir à des milliers de femmes africaines, qui sont les premières victimes des conflits, des inégalités sociales, de viols, d'agressions barbares, et même des catastrophes naturelles et des maladies qui affligent toujours les peuples de ce continent.

L'année 2012 a aussi vu une femme africaine nommée à la Cour Pénale Internationale de la Haye. En effet, la Gambienne Fatou Bensouda, 51 ans, a succédé en juin 2012 à l'Argentin Luis Moreno-Ocampo au poste de procureur de la Cour pénale internationale (CPI). Cette avocate est mariée à un homme d'affaires maroco-gambien et mère de deux enfants.

Au Malawi, c'est aussi une femme qui a pris les affaires du pays en main. Pays qui demeure l'un des plus pauvres du monde. Joyce Banda été élue quatrième présidente de la République du Malawi le 7 avril 2012. Agée de 62 ans, cette militante de la cause féministe est une éducatrice confirmée. Elle a patiemment tissé sa toile pour occuper les fonctions de chef d'Etat aujourd'hui. Elle a occupé le poste de vice-présidente du pays en 2009, après avoir été ministre des Affaires étrangères et ministre de la Femme et de l'Enfance. Femme de courage et de convictions, elle s'est fait connaître du grand public pour sa décision de dépenaliser l'homosexualité et pour son refus d'accueillir sur son sol le président soudanais déchu, Omar el-Béchir, qui était sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale (CPI).

Dans la région de l'Océan Indien et plus précisément à Madagascar, on espère des élections crédibles en 2013. La Commission Electorale Nationale de la Transition (CENIT) est certes respectée par toutes les forces politiques de la Grande Ile. Toutefois, elles n'étaient pas toutes sur la même longueur d'ondes par rapport au calendrier électoral. Mais que ce soit les politiciens malgaches que le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Jean-Claude de L'Estrac, la CENIT fait l'unanimité. Cette instance a depuis le début de cette année à sa tête une femme en la personne de Béatrice Atallah, élue démocratiquement. Béatrice Atallah a régi pendant huit ans le projet appui au Conseil National Electoral, et a donné satisfaction aux bailleurs de fonds. Elle peut également légitimement revendiquer une expérience de 13 ans au sein de la Cour d'appel du tribunal d'Antananarivo et démontrer son enracinement dans la société civile à travers sa participation à l'administration de l'orphelinat «Fazako».

Avec Gisèle Ranampy, une des deux seules candidates femmes, elle a reçu l'appui affirmé d'associations plaçant pour davantage de parité du genre au cours de la période de transition à Madagascar.

Madagascar a une femme officier de liaison permanente au sein de la COI, en l'occurrence Béatrice Mahasaly. La présidente des officiers de liaison permanente est également une femme, à savoir la Seychelloise Jeannette d'Offay.

A Maurice, les secteurs tant public que privé peuvent s'enorgueillir d'avoir su faire de la place aux femmes. Dans la Fonction publique, on retrouve Prabha Chinien à la tête du Registrar of Companies depuis plusieurs années et dans le système judiciaire, l'avocate Mohanna Naidoo a été promu assistante du Directeur des Poursuites Publiques.

L'année 2012 a été donc une très bonne année matière de promotion de la femme. Espérons qu'il en sera de même en 2013.

Par Leevy Frivet, source: <http://fr.allafrica.com/stories/201212130499.html?viewall=1>